Est-ce bien prioritaire de légiférer sur la fessée quand des casseurs mettent Paris à feu et à sang ?

Article rédigé par *Le Figaro*, le 03 décembre 2018

Source [Le Figaro] Maya Khadra regrette le ridicule de l'agenda parlementaire, qui fait que les députés ont voté l'interdiction de la fessée au moment où la crise des Gilets jaunes bat son plein. D'autant que, selon elle, ce n'est pas à l'État de s'immiscer dans la liberté éducative des parents.

Pendant que la France endolorie lâche des cris de désespoir, pendant que les Gilets Jaunes de plus en plus furieux bloquent villes et autoroutes et promettent une escalade, la quiétude sournoise du gouvernement et de l'Assemblée nationale semble inébranlable. 51 votes subreptices pour un texte porté par le groupe Modem jeudi dernier exacerbent la fracture entre un peuple qui aspire à la justice sociale, et un pouvoir politique de plus en plus retranché dans sa tour d'ivoire.

Le texte voté vise à inscrire dans le Code Civil à l'article lu lors des mariages que «l'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques». L'Assemblée vient de découvrir le pot aux roses! Ovations jubilatoires dans les rangs des psychologues et de quelques défenseurs un peu ridicules des droits de l'enfant.

L'équilibre psychologique de l'enfant serait perturbé si, horreur et malheur !, il recevait une fessée de ses parents. Pauvres anciennes générations de torturés, de malotrus, de tordus et de complexés ! L'Assemblée nationale arborant fièrement son étendard progressiste va à la rescousse des générations futures, de «celzéceux» qui pourraient refourguer le mythe du progressisme et en être les parangons et, si affinité, les joyeux lurons. Et pour ne pas les vouer au désenchantement, on ne leur rappellera pas la phrase, ô combien cynique et troublante, de Patrick Buisson: «Le progrès est une idée à bout de souffle.» Face à la grogne populaire des Gilets Jaunes, le pouvoir persiste dans la défense de ses thèmes fétiches: suppression des insultes sexistes, racistes, homophobes et islamophobes - au plus vite!- d'une part, et interdiction de la fessée, d'autre part. Marlène Schiappa, Secrétaire d'État pour l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations, a ressassé son laïus égalitaire qui, même répété au point de devenir radotage, ne passera guère pour un «bis repetita placent» aux yeux d'un peuple qui s'évertue péniblement à joindre les deux bouts du mois.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur :

http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/12/02/31003-20181202ARTFIG00101-pendant-que-les-gilets-jaunes-